

Communiqué de presse du 20 janvier 2021

#Artisanat / #Bâtiment / #Conjoncture / #ConjCAPEB / @capeb_fr

Artisanat du Bâtiment

Communiqué de presse en 3 points

1 - Conjoncture 4^e trimestre 2020

page 2

Avec +1,5 %, l'activité de l'artisanat du bâtiment accélère sa croissance au 4^e trimestre malgré une année 2020 chaotique

2 - Bilan de l'année 2020

page 6

2020, année chaotique avec une activité à - 9% et pour autant une estimation de 15 000 postes créés

3 - Perspectives pour 2021

page 8

2021, un contexte très incertain et cependant une croissance estimée entre 5 et 6%

1 - Conjoncture 4^e trimestre 2020

Avec +1,5 %, l'activité de l'artisanat du bâtiment accélère sa croissance au 4^e trimestre malgré une année 2020 chaotique

Paris, le 20 janvier 2021 - Après un 1^{er} semestre particulièrement difficile (-12 % au 1^{er} trimestre puis -24 % au 2^e trimestre) marqué par un arrêt des chantiers de près de 2 mois, l'activité de l'artisanat du bâtiment a redémarré progressivement au second semestre de 2020. Elle a connu une hausse de + 0,5 % au 3^e trimestre, puis s'est accélérée au 4^e trimestre avec une croissance de 1,5 % portée notamment par la hausse de l'activité dans le neuf (+2,5 % contre +1 % au 3^e trimestre) et un accroissement plus mesuré dans l'entretien amélioration (+1 % contre 0 % au 3^e trimestre). Cette fin d'année a bénéficié d'un effet de rattrapage par rapport au 1^{er} confinement. Selon l'enquête menée par la CAPEB auprès de ses adhérents, 99 % des entreprises déclarent ainsi avoir pu poursuivre leur activité durant le deuxième confinement. Cette fin d'année a bénéficié d'un effet rattrapage suite au premier confinement : 74 % des entreprises déclarent une capacité de production supérieure à 90%. Cette dynamique permet ainsi de limiter la forte baisse de la croissance attendue sur l'année 2020 avec un résultat négatif de - 9 %, un chiffre relativement moins important que ne laissait présager la situation au 1^{er} semestre. Cependant, la CAPEB reste prudente et alerte sur la baisse des autorisations et des permis de construire à prévoir dans les prochains mois qui va fortement peser sur cette dynamique de croissance. En effet, de décembre 2019 à novembre 2020, 389 000 logements ont été autorisés à la construction, soit 51 500 de moins qu'au cours des 12 mois précédents.

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**) : « L'année 2020 a été complexe pour nos entreprises, tout particulièrement au premier semestre. Nos entreprises ont su s'organiser. Après une année 2020 chaotique et une activité soutenue par les mesures gouvernementales, l'environnement économique en 2021 reste à ce stade encore incertain, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat et la confiance des ménages. Toutefois, l'épargne accumulée des ménages ces derniers mois et la mise en place du Plan France Relance sont autant d'éléments qui pourraient soutenir l'économie du bâtiment dans les trimestres à venir. L'année 2021 pourrait alors enregistrer une croissance entre 5 et 6 % dans l'artisanat du bâtiment qui s'apparenterait plus à un rebond technique qu'à une véritable reprise de l'économie d'avant la crise du Covid. Si l'activité s'est accélérée au 2^{ème} semestre, en revanche les marges des entreprises restent contraintes. Ainsi la situation financière des entreprises reste fragile. Il est important dans ce contexte exceptionnel que les organismes de cotation et de crédit adaptent leurs critères d'appréciation. ».

Conjoncture au 4^e trimestre 2020 : un rebond de croissance portée par la poursuite de l'activité des entreprises artisanales du BTP lors du 2^e confinement

Le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment progresse de 1,5 % au 4^e trimestre 2020 (par rapport au même trimestre de l'année précédente) et ce, quelle que soit leur taille. L'activité d'entretien-rénovation enregistre quant à elle une croissance mesurée de 1 % au 4^e trimestre 2020. Dans le même temps, les travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement enregistrent une légère hausse de 0,5 % égale au trimestre de l'année précédente. Une hausse de la croissance ce trimestre qui ne doit pas occulter un recul marqué de -9,3 % pour les entreprises de moins de 10 salariés et de -7,7 % pour les entreprises de 10 à 20 salariés sur l'année 2020.

Un rebond particulièrement observable dans le neuf et l'entretien-rénovation

Le neuf - L'activité de **la construction neuve** s'accélère avec une croissance de 2,5 % (contre 1 % au trimestre précédent) notamment soutenue par les très bonnes conditions météorologiques et la possibilité pour la grande majorité des entreprises artisanales du bâtiment de poursuivre leur activité lors du 2^e confinement. A noter cependant, une baisse des autorisations et des permis de construire : au 4^e trimestre, 51 500 logements en moins ont été autorisés par rapport au même trimestre de l'année 2019. Dans le même temps, 381 900 logements ont été mis en chantier, soit 24 200 de moins (-6,0 %) que durant les 12 mois précédents.

L'ancien - l'activité en **entretien rénovation** est également plus dynamique avec une croissance de 1 % ce trimestre (contre 0 % au trimestre précédent). Les travaux d'**Amélioration de Performance Énergétique du Logement** progressent eux de 0,5 %, comme au trimestre précédent. L'évolution des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements devrait être renforcée avec la montée en puissance de Ma Prim' Renov : l'ANAH avait reçu 170 000 demandes à la mi-décembre.

Evolution dans les métiers -

Sur les 3 derniers mois de l'année 2020, le volume d'activité progresse pour l'ensemble des corps de métiers. La maçonnerie enregistre la croissance la plus dynamique avec 2,5 %, tandis que la hausse atteint 1,5 % pour la couverture-plomberie-chauffage et la menuiserie-serrurerie. Avec des croissances de 1 % et de 0,5 %, l'électricité et l'aménagement-décoration-plâtrerie enregistrent une croissance plus modérée.

Une situation de trésorerie fragile

26 % des professionnels font état d'une détérioration de leur trésorerie au 4^e trimestre (contre 18 % au même trimestre de l'année précédente) et seulement 4 % une amélioration. Dans le même temps, 43 % d'entre-elles déclarent un besoin supérieur à 10 000 euros. En janvier 2021, le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises diminuent pour atteindre 16 000€ (contre 23 000 € un an auparavant). Au 4^e trimestre 2020, 20 % des entreprises déclarent une baisse des marges, contre 2 % une hausse, soit un solde d'opinions de - 18 points, en baisse par rapport au trimestre précédent (- 13 points).

Les montants de crédits accordés.

Pour l'achat d'un logement neuf, ils reculent de 10,5 % au 2^e trimestre 2020 (par rapport au même trimestre de l'année précédente). Il en est de même pour les crédits destinés à l'acquisition de logements anciens qui enregistrent une baisse de 4,5 % et les crédits destinés aux travaux d'entretien-amélioration avec une baisse de 0,8 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Globalement, les montants de crédits accordés ont baissé de 5,6 % par rapport au 2^e trimestre 2019. Le taux d'épargne s'infléchit et s'établit à 16,5 % après 26,5 % au deuxième trimestre 2020 en raison du rebond de la consommation des ménages. Il demeure toutefois au-dessus du niveau moyen de 2019 (14,9 %).

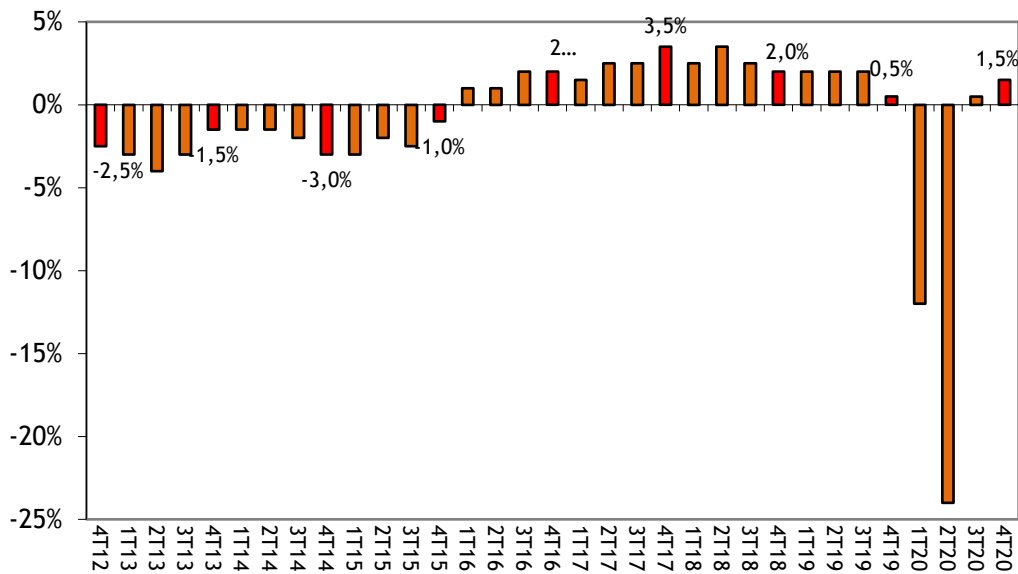
Emploi et Intentions d'embauche

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 446 800 au 3T2020, soit + 2,1 % sur un an (contre - 0,8 % dans l'ensemble de secteurs). Cela représente 30 200 emplois supplémentaires dans le BTP. L'emploi salarié progresse de 1,3 % au 3^e trimestre 2020 après 0,2 % au trimestre précédent. Au 3^e trimestre 2020, le secteur de la construction totalise plus de 133 600 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein) contre 150 000 au même trimestre de l'année précédente. L'intérim est donc en baisse (- 11 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,5 %.

Dynamique territoriale (activité en régions) Au 4^e trimestre, les évolutions régionales s'avèrent plus différenciées qu'au trimestre précédent. Ainsi, la reprise s'accélère sur la façade Atlantique de même que dans le Centre-Val de Loire, le Grand Est et les Hauts-de-France. Les régions PACA et Occitanie finissent également l'année en forte hausse (+4 % chacune). En revanche, l'activité reste en baisse en Île-de-France (- 0,5 %) tandis qu'elle se dégrade en Auvergne-Rhône-Alpes (- 1 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (- 1,5 %).

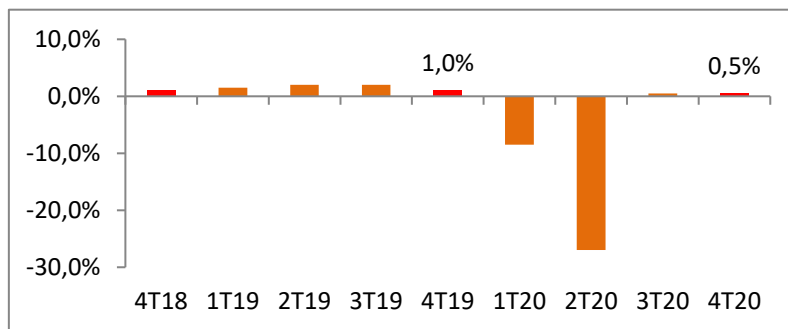
Activité globale de l'artisanat du bâtiment

en volume (Tendance annuelle : - 9,0 %)

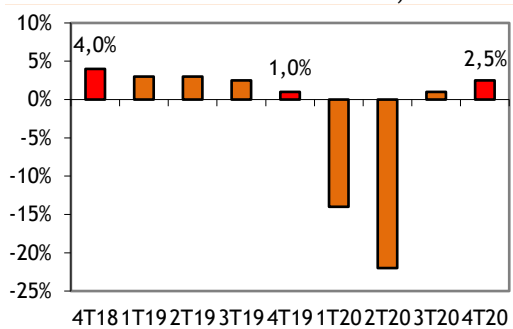


Amélioration de Performance Énergétique du Logement

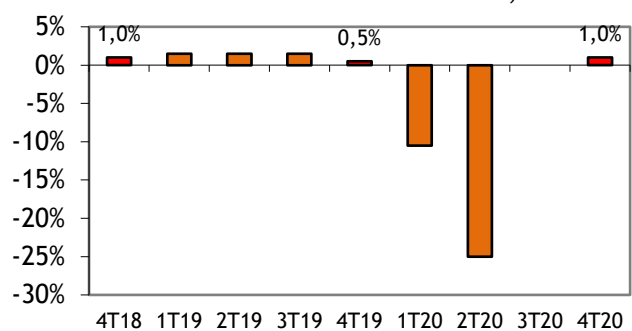
Tendance annuelle : -8,5 %



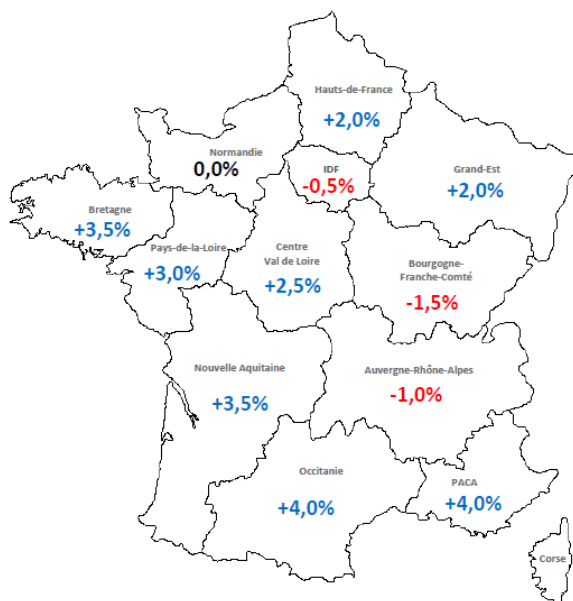
En construction neuve : -8,5 %



En entretien-amélioration : -9,1 %



L'activité de l'artisanat du bâtiment en régions



Conjoncture pour l'Artisanat du Bâtiment - en complément :

- Les **carnets de commande** : représentent 72 jours de travail soit 3 jours de moins qu'un an auparavant, mais au même niveau qu'au trimestre précédent.
- **La baisse des marges** : Au 4^e trimestre 2020, 20 % des entreprises déclarent une baisse des marges, contre 2 % une hausse, soit un solde d'opinions de -18 points et en baisse par rapport au trimestre précédent (-13 points).
- **Baisse des investissements** : 15 % des entreprises artisanales ont investi au cours des 6 derniers mois (contre 24 % il y a un an) et 7 % des entreprises artisanales envisagent d'investir au cours des 6 prochains mois (contre 18 % il y a un an)
- **Part de l'activité pour les collectivités territoriales** : 15 % des entreprises ont réalisé des travaux pour le compte des collectivités locales au 4^e trimestre 2020. A noter cependant que 23 % des entreprises enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 4 % constatent une hausse (soit un solde de -19 points contre -7,8 en moyenne sur longue période).

[Retrouver la note de conjoncture ici](#)

**Questionnaires administrés en ligne du 4 au 14 décembre 2020 auprès de 4 431 entreprises artisanales adhérentes de la CAPEB comprenant entre 0 et 20 salariés et tout corps d'état. Profil des répondants : conjoints d'artisans et chef d'entreprise travaillant majoritairement dans le domaine de l'entretien-rénovation.*

2 - Bilan de l'année 2020

2020, année chaotique avec une activité à - 9% et pour autant une estimation de 15 000 postes créés

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) : « L'année 2020 s'est faite en deux temps, un premier semestre effondré (avec - 12% au 1^{er} trimestre et - 24% au deuxième) et un second semestre qui s'est redressé. Nos TPE du bâtiment avec leur agilité ont été capables de s'adapter. Grâce à l'organisation de la filière et à la parution du guide sanitaire de l'OPPBTP, notre secteur n'a pas subi de mesures de fermeture administratives. Concernant l'emploi durant cette période de crise, n'oublions pas que dès le début de l'année le besoin de main d'œuvre était encore réel. Après avoir été au-delà de leur capacité de production au second semestre les TPE du bâtiment ont créé d'une part des emplois et d'autre part embauché des apprentis, (plus de 12%). Le confinement a permis aux clients particuliers confinés de réfléchir au mieux vivre de leur confort et de leur habitat »

Bilan de l'activité de l'artisanat du bâtiment :

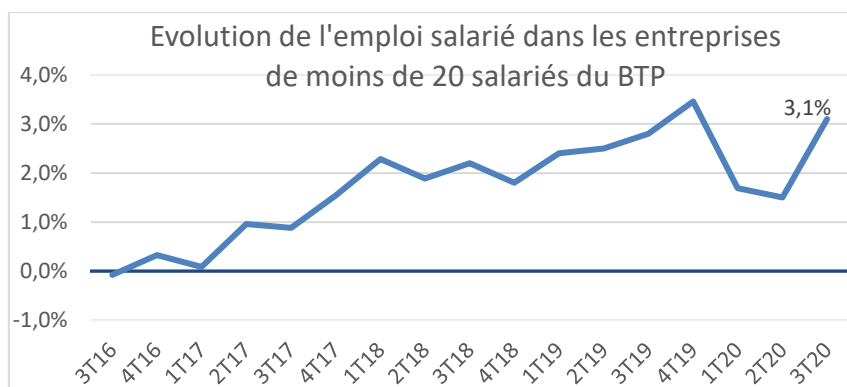
Après un premier semestre particulièrement difficile (- 12 % au 1T puis - 24 % au 2T), marqué par un confinement de près de deux mois, l'activité de l'artisanat du bâtiment a redémarré progressivement avec une hausse de + 0,5 % au 3T, puis s'est accélérée au 4T avec une croissance de 1,5 %. Ainsi l'activité 2020 est marquée par un recul de 9 %, moins important que ne laissait supposer le premier semestre.

	1T2020	2T2020	3T2020	4T2020	2020
Activité globale	-12%	-24%	0,5 %	1,5 %	-9 %
Neuf	-14 %	- 22 %	1 %	2,5 %	-8,5 %
Entretien-rénovation	-10,5 %	-25 %	0 %	1 %	-9 %
Travaux de performance énergétique des logements	-8,5 %	-27 %	0,5 %	0,5 %	-8,5 %

Source : note de conjoncture CAPEB-XERFI Spécific

Bilan de l'emploi dans l'artisanat du bâtiment

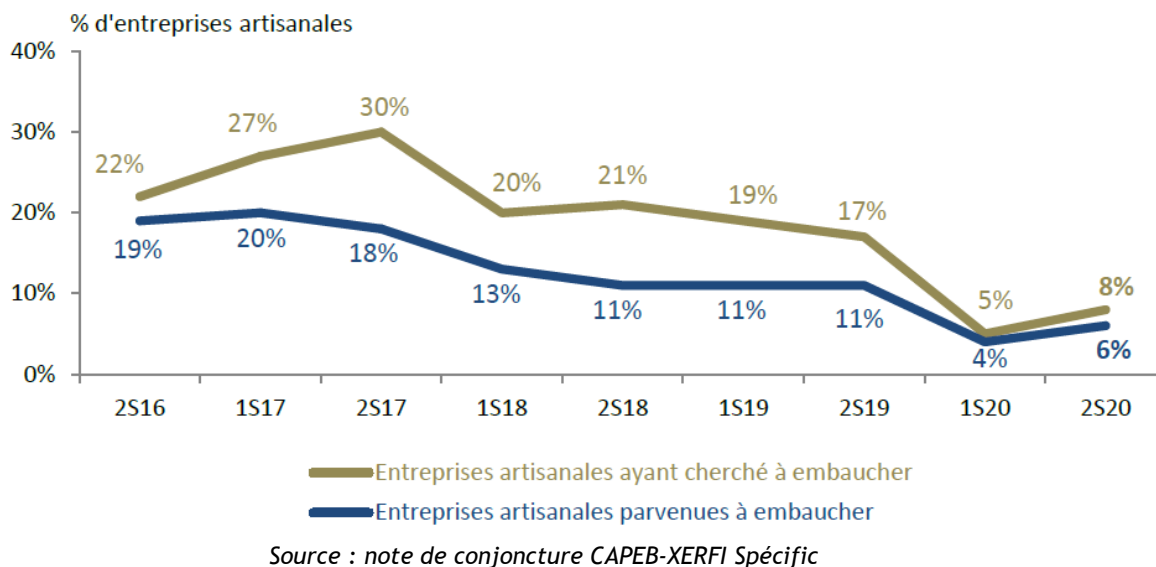
Au 3^{ème} trimestre 2020, l'emploi continue de progresser dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés et affiche une hausse de 3,1 % sur un an (+ 22 700 emplois). L'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés progresse fortement au 3^{ème} trimestre 2020 et s'établit à 755 300.



Source : ACOSS

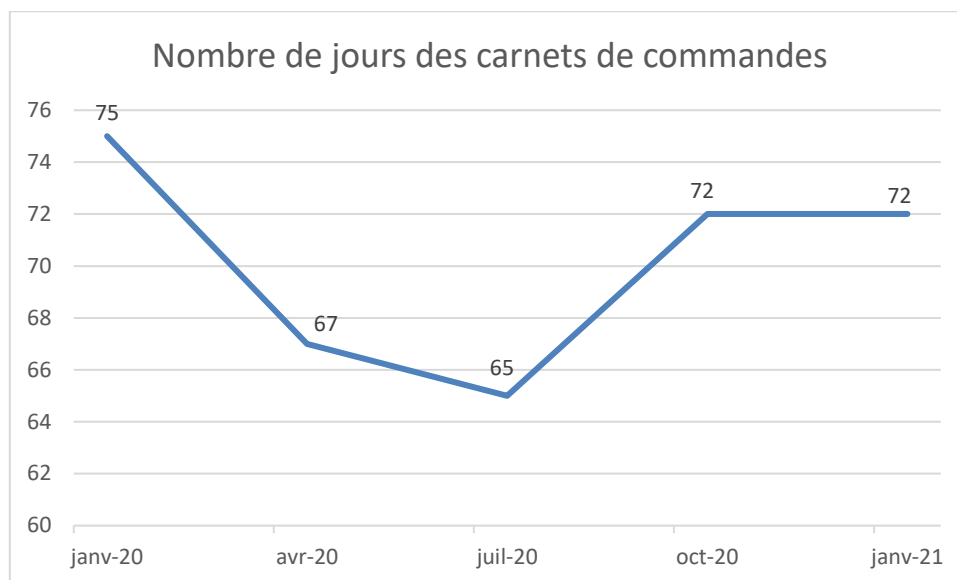
Bilan des embauches dans l'artisanat du bâtiment

8 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du second semestre 2020 et 6 % y sont parvenues.



Bilan des carnets de commandes dans l'artisanat du bâtiment

Les carnets de commandes représentent 72 jours de travail au 4^{ème} trimestre 2020 (soit 3 jours de moins qu'un an auparavant, mais au même niveau qu'au trimestre précédent).



3 - Perspectives pour 2021

2021, un contexte très incertain et cependant une croissance estimée entre 5 et 6%

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) : « Les chefs d'entreprises redoutent en priorité un confinement total. On assiste à une sectorisation de l'économie entre ceux qui parviennent malgré tout à exercer leurs métiers et ceux qui en sont totalement empêchés. Une telle situation, tôt ou tard, si elle devait se poursuivre, pèsera sur le secteur du bâtiment. De la même manière, la montée du chômage et les baisses de revenus pourraient impacter l'activité de notre secteur. En revanche, nous fondons des espoirs sur la mise en œuvre du plan de Relance qui doit transformer les effets d'annonces gouvernementales en chantiers. Pour ce faire, nous saluons l'expérimentation pour deux ans de la qualification RGE-chantiers. Nous rappelons les autres demandes de la CAPEB : poursuivre le travail engagé, à notre demande, de simplifier les dispositifs des CEE et de mettre en place sur le territoire des facilitateurs pour accompagner les entreprises au quotidien dans leurs demandes de qualifications RGE et de certificats d'économie d'énergie. Si, ce que je souhaite, la pandémie est maîtrisée et si l'économie repart normalement, sans confinement partiel, 5000 emplois a minima pourraient être créés en 2021 »

L'activité de l'artisanat du bâtiment estimée entre 5 et 6%

L'année 2021 pourrait enregistrer une croissance entre 5 et 6 % dans l'artisanat du bâtiment qui s'apparente plus à un rebond technique qu'à une véritable reprise de l'économie d'avant la crise du COVID 19. En effet, le contexte économique étant tout à fait atypique, il est retenu ici des hypothèses de croissance et non pas la formulation de prévisions, comme habituellement

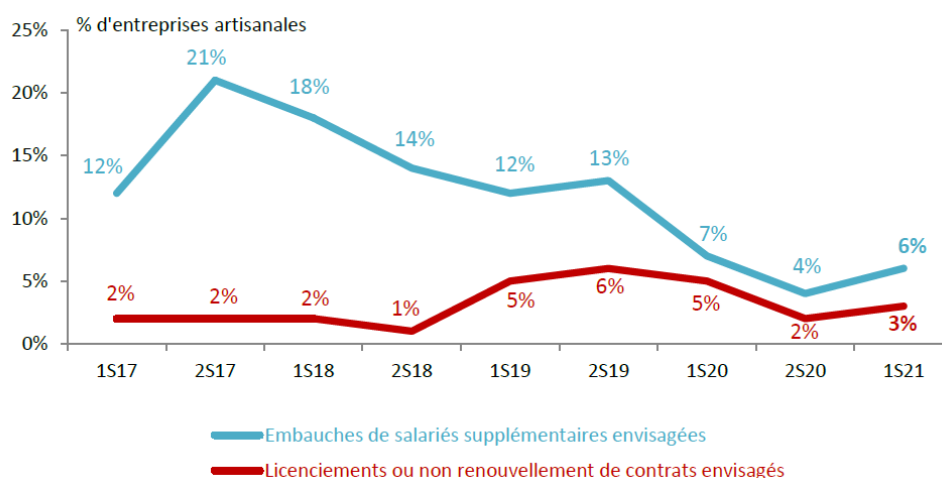
	Chiffres 2018	Chiffres 2019	Chiffres 2020	Hypothèse 2021
Activité globale	+ 2,5 %	+ 1,5 %	- 9 %	+ 5 à + 6 % (retour à un niveau d'activité 2017)
Neuf	+ 5 %	+ 2,5 %	- 8,5 %	
Entretien-amélioration	+ 1 %	+ 1 %	- 9 %	

L'emploi dans l'artisanat du bâtiment : Les intentions d'embauches dans l'artisanat du bâtiment

En janvier 2021, le nombre d'entreprises souhaitant embaucher est supérieur au nombre d'entreprises envisageant de licencier ou de ne pas renouveler des contrats. 91 % des entreprises prévoient de maintenir l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2021 (contre 88 % au premier semestre 2020).

6 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 7 % un an auparavant). Ces intentions d'embauche concernent aussi bien des remplacements (départ en retraite, CDD...) qu'un surcroît d'activité. 3 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au premier semestre 2021.

Ces chiffres laissent envisager la possible création de 5 000 emplois en 2021.



Source : note de conjoncture CAPEB-XERFI Spécific évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent

Détail des évolutions d'emploi envisagées pour le 1^{er} semestre 2021 selon la taille des entreprises

(% d'entreprises artisanales)

	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	Ensemble
Embauches de salariés supplémentaires	5 % ↗	9 % ↗	12 % →	6 % ↗
Maintien du niveau d'emploi actuel	92 %	89 %	82 %	91 %
Licenciement ou non renouvellement de contrats	3 % ↗	2 % →	6 % ↗	3 % ↗
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

A 50 % en ne renouvelant pas les contrats et à 50 % en licenciant

Source : note de conjoncture CAPEB-XERFI Spécific

selon les métiers

(% d'entreprises artisanales)

	Electricité	Menuiserie serrurerie	Aménagement décoration plâtrerie	Couverture-plomberie-chauffage	Maçonnerie -entreprise générale	Ensemble
Embauches de salariés supplémentaires	6 % ↗	4 % ↘	6 % ↗	7 % ↗	6 % ↗	6 % ↗
Maintien du niveau d'emploi actuel	93 %	94 %	92 %	90 %	89 %	91 %
Licenciement ou non renouvellement de contrats	1 % ↘	2 % →	2 % ↘	3 % ↗	5 % ↗	3 % ↗
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : note de conjoncture CAPEB-XERFI Spécific



À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment
- 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse

CAPEB : Isabelle Planchais - tél : 01 53 60 77 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Agence Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - augeraud@hopscotch.fr